

**Fiche signalétique santé-sécurité**  
**Filtres et conditionneurs de liquides de refroidissement**

**SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT**

**Numéros du produit :** 4112 NAPA, 24112 WIX et 89112 CARQUEST

**Nom de commerce et synonymes :** Filtres et conditionneurs de liquides de refroidissement NAPA  
Filtres et conditionneurs de liquides de refroidissement Wix  
Filtres et conditionneurs de liquides de refroidissement CARQUEST

**Nom chimique et synonymes :** Inhibiteur de corrosion au nitrite-nitrate-molybdate

**Famille chimique :** Traitement des eaux industrielles

**Utilisation du produit :** Traitement des liquides de refroidissement des véhicules

**Date de préparation de la fiche signalétique :** 31 mars 2011

**Identification des entreprises**

Fabricant

Wix Filtration Products Division, Affinia Group  
PO Box 1967  
Gastonia, NC 28053 (É.-U.)

Numéros de téléphone

Données sur le produit : 704-869-3700, poste 2769  
Téléphone d'urgence : 1-800-424-9300 Chemtrec

**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Aspect physique :** Granule / brique de couleur blanche, dans un filtre de liquide de refroidissement

**SOMMAIRE DES PROCÉDURES D'URGENCE**

**Identification des dangers :** La brique est enfermée dans un filtre de liquide de refroidissement afin d'éviter toute exposition aux produits chimiques dangereux pendant la manipulation normale du produit. Un contact direct avec la brique peut irriter ou brûler les yeux et la peau. Un contact répété sur la peau peut entraîner une réaction allergique. L'inhalation de poussière de la brique peut irriter le nez, la gorge et les voies respiratoires supérieures. L'ingestion de la brique peut être mortelle.

**SECTION 3 : COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**

Nom chimique	Numéro CAS	Pourcentage
Nitrate de sodium	7631-99-4	7 à 10 %
Molybdate de sodium	7631-95-0	5 à 15 %
Phosphate disodique	7558-79-4	15 à 25 %
Nitrite de sodium	7632-00-0	9 à 13 %
Métasilicate disodique	6834-92-0	10 à 20 %

**SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS**

**Contact avec la peau :** Bien rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un personnel médical.

**Contact avec la peau :** Rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes, puis laver à l'eau et au savon doux. En cas d'irritation ou d'autres symptômes, consulter un personnel médical.

## Fiche signalétique santé-sécurité Filtres et conditionneurs de liquides de refroidissement

**Inhalation :** En cas d'inhalation de poussière de briquette, déplacer la personne incommodée à l'air frais. Consulter immédiatement un personnel médical.

**Ingestion :** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et boire 1 à 2 verres d'eau. Consulter immédiatement un personnel médical.

### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Risques d'incendie et d'explosion :** La briquette est ininflammable et incombustible.

**Moyens d'extinction :** Utiliser tout matériau approprié selon le type d'incendie environnant.

**Mesures spécifiques de lutte anti-incendie :** Pour combattre le feu, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection complets. Refroidir à l'eau les structures et les contenants exposés au feu. Ce matériau est toxique pour les organismes aquatiques. L'eau utilisée pour lutter contre un incendie et contaminée par ce produit doit être confinée.

**Produits de combustion dangereux :** Oxydes de carbone, d'azote, de molybdène, de phosphore et de sodium.

### SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter de l'équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Si le filtre n'est pas endommagé, le conserver pour une utilisation ultérieure. Si le filtre est endommagé et que la briquette est dispersée, la recueillir de façon à minimiser la création de poussières en suspension dans l'air. Placer le matériau recueilli dans un contenant convenant pour sa mise à disposition.

### SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipuler les filtres de façon à minimiser les risques de dégâts et de dispersion du contenu. Lors de la manipulation de filtres endommagés, éviter de créer et de respirer des poussières et éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des matériaux combustibles, des acides et d'autres matériaux incompatibles.

### SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Nom chimique	Limites d'exposition
Nitrate de sodium	Aucune établie
Molybdate de sodium (en tant que Mo soluble)	Valeur VLE de l'ACGIH-TWA : 0,5 mg/m <sup>3</sup> (taille respirable) Valeur PEL de l'OSHA-TWA : 5 mg/m <sup>3</sup>
Phosphate disodique	Aucune établie
Nitrite de sodium	Aucune établie
Métasilicate disodique	Aucune établie

**Ventilation :** Aucune ventilation spéciale requise pour la manipulation des filtres non endommagés.

## Fiche signalétique santé-sécurité Filtres et conditionneurs de liquides de refroidissement

**Protection des voies respiratoires :** Pour les opérations où les niveaux d'exposition sont excessifs ou en cas de problème d'irritation, il faut utiliser un masque homologué NIOSH. Le choix et l'utilisation du masque doivent se faire sur la base du type, de la forme et de la concentration de l'agent contaminant. Suivre les normes 1910.134 de l'OSHA, Z88.2 de l'ANSI et de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Protection de la peau :** Avant toute manipulation de filtres endommagés ou de briquettes, porter des gants en caoutchouc ou en autre matériau imperméable.

**Protection des yeux :** Avant toute manipulation de filtres endommagés ou de briquettes, porter des lunettes de protection ou à coques.

### SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les renseignements suivants s'appliquent aux briquettes à l'intérieur des filtres.

**Aspect et odeur :** Briquette de couleur blanche à l'intérieur d'un filtre de liquide de refroidissement; faible odeur d'ester.

**Densité :** non disponible

**Point d'ébullition :** sans objet

**Solubilité dans l'eau :** complète

**Point de fusion :** non déterminé

**Pression de vapeur :** sans objet

**Point d'éclair :** sans objet

**Densité de vapeur :** sans objet

**Point d'auto-inflammation :** non déterminé

**pH :** non disponible

### SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité :** Ce produit est stable.

**Incompatibilité / Conditions à éviter :** Éviter la chaleur intense. Incompatible avec les matériaux oxydants, les agents réducteurs, les matériaux organiques, les acides et l'humidité.

**Produits de décomposition dangereux :** La décomposition thermique crée des oxydes de carbone, d'azote, de molybdène, de phosphore et de sodium.

**Polymérisation dangereuse :** Ne se produira pas.

### SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**Effets potentiels sur la santé:** Manipuler des filtres non endommagés n'entraîne aucun effet nocif. Les données suivantes concernent l'exposition aux briquettes de traitement des liquides de refroidissement.

**Yeux :** Peut entraîner de l'irritation ou des brûlures graves des yeux.

**Peau :** Peut irriter la peau. En cas d'absorption par la peau, le nitrite de sodium peut être dangereux. Un contact répété sur la peau peut entraîner une réaction allergique.

**Inhalation :** La poussière peut irriter les muqueuses et les voies respiratoires supérieures. L'absorption peut entraîner des symptômes semblables à ceux décrits ci-dessous pour l'ingestion.

## **Fiche signalétique santé-sécurité**

### **Filtres et conditionneurs de liquides de refroidissement**

**Ingestion :** L'ingestion peut être mortelle. Elle peut entraîner des brûlures à la bouche et à la gorge, des vertiges, des nausées, des vomissements, de l'hypotension artérielle, de la cyanose, un rythme cardiaque rapide, des convulsions et un collapsus cardiaque.

**Effets chroniques / Effets cancérigènes :** Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des troubles neurologiques, des dommages au foie et des maladies des reins ou du sang. Les composants solubles du molybdène causent des cancers chez les animaux de laboratoire. La pertinence de ces effets chez les humains est encore inconnue à ce jour. Les composants solubles du molybdène sont classés A3 dans la norme ACGIH (cancérigène confirmé chez l'animal avec pertinence inconnue chez l'être humain). Aucun des autres composants de ce produit présent à une teneur égale ou supérieure à 0,1 % n'est classé cancérigène par l'ACGIH, l'IARC, le NTP ou l'OSHA.

#### **SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

Aucune donnée d'écotoxicité n'est disponible pour le produit. Le nitrite de sodium est considéré comme étant très toxique pour les milieux aquatiques. Éviter toute dispersion dans l'environnement.

#### **SECTION 13 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLIMINATION**

Éliminer le produit conformément aux réglementations fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

#### **SECTION 14 : RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**

Description pour l'expédition selon le Ministère des Transports américain (US DOT) : Non réglementée.

Code IMDG (transport maritime) : Non réglementé.

ICAO/IATA (transport aérien) : Non réglementé.

Remarque : Si un paquet contient 350 kg (769 lb) ou plus de briquettes, la description pour l'expédition doit être UN3077, substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s. (nitrite de sodium), 9, III RQ.

#### **SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS DE RÉGLEMENTATION**

**Quantité à signaler selon CERCLA 103 :** Toute quantité de 350 kg (769 lb) de briquettes doit être signalée sur la base de 13 % de nitrite de sodium avec une quantité signalée (RQ) de 45 kg (100 lb). De nombreux États ont des conditions de signalement plus strictes. Toute dispersion doit être signalée dans le cadre des exigences des réglementations fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

**TITRE III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) :**

**Catégorie de danger selon la section 311/312 :** Effets aigus sur la santé, effets chroniques sur la santé.

**Produits chimiques toxiques selon la section 313 :** Ce produit contient les produits chimiques suivants, selon les exigences de signalement de la section 313 du Titre III de la loi SARA :

Nitrite de sodium : 9 à 13 %

Nitrate de sodium (composé de nitrate) : 7 à 10 %

**Substances extrêmement dangereuses selon la section 302 (TPQ) :** Aucune.

**Fiche signalétique santé-sécurité**  
**Filtres et conditionneurs de liquides de refroidissement**

**Statut selon la loi Toxic Substances Control Act (TSCA) (Contrôle des substances toxiques) de l'EPA :** Toutes les substances contenues dans ce produit sont indiquées sur la liste d'inventaire TSCA.

**Proposition 65 de la Californie :** Ce produit n'est pas considéré comme contenant des produits chimiques réglementés.

<b>SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS</b>
-------------------------------------------

**Degré de risque NFPA :** Santé : 2      Inflammabilité : 0      Stabilité : 0

**Degré de risque HMIS :** Santé : 2      Inflammabilité : 0      Dangers physiques : 0

=====  
Les renseignements du présent document sont considérés être précis et représentent les meilleurs renseignements qui nous sont actuellement disponibles. NOUS N'OFFRONS AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE NI AUCUNE AUTRE GARANTIE, TANT EXPLICITE QU'IMPLICITE, CONCERNANT LESDITS RENSEIGNEMENTS. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à leur utilisation. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer sa propre enquête en vue de déterminer la pertinence de ces renseignements en ce qui concerne son application et son but particulier.